



DES PLANTES POUR DÉPOLLUER

CONFRONTÉS À L'OBLIGATION DE RECYCLER 70 % DES DÉCHETS DU BTP EN 2020, LES PROFESSIONNELS DES TRAVAUX PUBLICS CHERCHENT DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR OFFRIR UNE SECONDE VIE AUX TERRES POLLUÉES OU NON. C'EST DANS CE CADRE QUE SERPOL, FILIALE DU GROUPE DE TRAVAUX PUBLICS SERFIM, SPÉCIALISÉE DANS LA DÉPOLLUTION DES SOLS, ET LE CIMENTIER VICAT, SE SONT REGROUPÉS POUR CRÉER LA PLATEFORME DE TRAITEMENT TERENVIE, OÙ LE PROCÉDÉ DE PHYTOREMÉDIATION UTILISÉ POUR DÉPOLLUER LES TERRES EXCAVÉES, AURA TOUT LE LOISIR DE SE DÉVELOPPER.



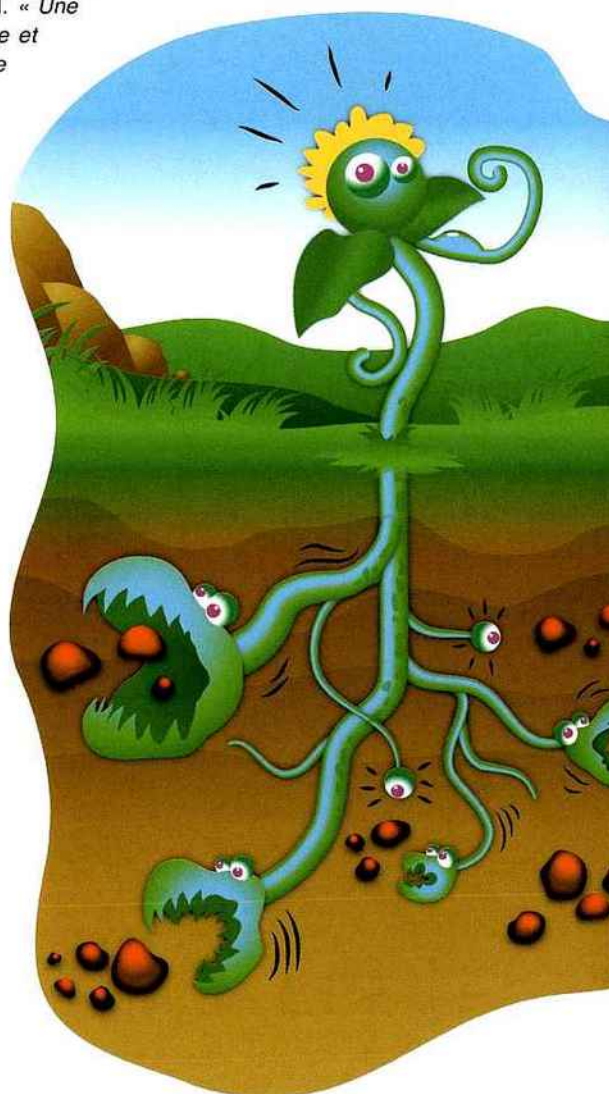
EXEMPLE D'UN SITE INDUSTRIEL OÙ A ÉTÉ MIS EN PLACE CE TYPE DE TRAITEMENT.

environ, vont se développer et permettre un traitement sur un cycle d'une durée d'un an. La mise en œuvre de ce type de traitement est inspirée des techniques agricoles, adaptées ici au contexte local. « Une fois les terres mises en place et ensemencées, » on laisse faire la nature " tout en procédant au contrôle des paramètres agronomiques et physico-chimiques » précise Vincent Desroches, directeur de Terenvie.

la déconstruction et le terrassement vont générer déblais et terres excavées, Vicat

CHANGER LE MODÈLE.

Rappelons que l'Europe a fixé l'objectif de 70 % de valorisation des déchets du BTP à l'horizon 2020. À l'heure où la concentration dans les agglomérations s'intensifie, cette loi vient s'ajouter à la problématique de la gestion des déchets du BTP déjà existante. C'est pourquoi le cimentier Vicat s'est engagé à repenser ses systèmes de fabrication dans une logique d'économie circulaire, pour instaurer un nouveau modèle vertueux, environnemental, et économiquement performant. « L'idée est de prendre le projet dès la déconstruction » assure Vincent Desroches. Ainsi, en partant du principe que



Fin 2017, Serpol et Vicat créent Terenvie, une plateforme de valorisation des terres excavées, qui prendra forme au cœur de la Vallée de la chimie, au sud du Grand Lyon, près de la raffinerie Total, dans quelques mois. Cette future plateforme accueillera un procédé de phytoremédiation, principe de traitement lancé par Serpol en 2008 qui jusqu'à présent était directement mis en place chez les producteurs de terres polluées.

UN TRAITEMENT BIOLOGIQUE. La particularité de ce traitement biologique de polluants organiques ? La rhizodégradation, une technique qui consiste à utiliser le système racinaire des plantes et notamment les micro-organismes qui sont situés dans la rhizosphère pour bio dégrader tout ce qui est pollution. Les plantes, choisies pour leur système racinaire profond, 1 m



LES TERRES EXCAVÉES



aura à gérer les déblais de déchets de BTP qui, selon la qualité, pourront repartir directement pour la fabrication du béton. Quant aux terres excavées, elles seront acheminées vers Terenvie où elles seront traitées par phytoremédiation.

Ces matériaux ainsi dépollués, pourront alors rejoindre la cimenterie où, incorporés aux matériaux de carrière, ils seront utilisés comme matière première de substitution pour la fabrication du ciment, puis du béton, pour ensuite, reconstruire avec... « Voilà le modèle mis en place pour une gestion globale des différents déchets du BTP » insiste le responsable.

LA VALORISATION MATIÈRE. En résumé, avec un coût d'exploitation moindre par rapport à d'autres techniques comparables, le procédé utilisé par Terenvie apportera plusieurs avantages. Le plus évident est qu'il s'inscrit parfaitement dans un modèle d'économie circulaire en participant à la gestion des ressources naturelles, dès lors qu'on va fabriquer un produit à partir d'un déchet. La prise en charge des terres excavées par Terenvie permettra également aux entreprises de travaux publics de transférer totalement la respon-

sabilité du déchet. « Nous avons un objectif de 50 000 à 60 000 t par an. Effectivement, c'est un procédé qui va demander de la place, mais nous sommes sur un site qui fait 3,2 ha » pointe encore Vincent Desroches. D'autres pistes de valorisation des terres traitées sont également à l'étude, comme la création de sols fertiles. « Le prix de la terre végétale ne cesse de

monter, car il faut aller la chercher de plus en plus loin. Il nous semblait intéressant, toujours en collaboration avec Vicat, d'imaginer ce qu'il serait possible de faire, et notamment, d'étudier les synergies possibles avec d'autres projets de "l'Appel des 30 !", lancé par la Métropole de Lyon, via les plateformes de fertilisation de terres. »

Veronica Velez

En lançant son projet « l'Appel des 30 ! »,

la Métropole de Lyon souhaite transformer d'ici 2030, les terrains proches de la vallée de la Chimie et des sites industriels, devenus non constructibles. L'objectif : produire de l'énergie de manière plus respectueuse de l'environnement, en utilisant la biomasse, mais aussi, dépolluer les sols, ou produire du sol fertile.